

Relations internationales

REF : DVARI2014001

Signataire : CS/RH

Séance du Conseil Municipal du 06/03/2014

RAPPORTEURS : Abderahim HAFIDI / Christine RATZEL-TOGO

OBJET : Prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement des professionnels de la santé et du handicap de Beit Jala à Aubervilliers

EXPOSE :

La Bethlehem Arab Society for Rehabilitation gère à Beit Jala, ville jumelle d'Aubervilliers en Palestine, l'une des plus grandes et plus performantes structures hospitalières spécialisées dans le handicap physique et la rééducation au Proche Orient. Depuis sa création, la structure a développé des programmes innovants et intégrant afin de répondre aux besoins de la société palestinienne (installation des centres sociaux de proximité, intégration des handicapés dans la vie quotidienne) .

Les liens entre Aubervilliers et Beit Jala ont d'ailleurs débuté dans les années 1990 par l'amitié qui liait le directeur de cet établissement, le Dr. Edmond Shehadeh, et l'archéologue albertivillarien, chercheur du CNRS et pasteur, Jean Sapin, président, à l'époque, de l'association Auber-Palestine.

La direction de la santé publique souhaite inviter le Dr. Shehadeh du 3 au 8 mars 2014 à Aubervilliers pour rencontrer des professionnels de la santé et du handicap et visiter des structures présentes sur le territoire, afin de s'inspirer des expériences de Beit Jala et d'échanger sur les pratiques des uns et des autres.

Le 4 mars à 17h dans la salle du conseil municipal, est prévue une conférence du Dr. Shehadeh à l'attention des professionnels.

Les 5, 6 et 7 mars seront organisées des visites et des rencontres de structures des secteurs santé et handicap.

Il est demandé au conseil municipal de valider l'invitation faite au Dr. Edmond Shehadeh et de voter la prise en charge de son billet d'avion, ainsi que de son hébergement à Aubervilliers.

Direction Générale de la Culture et de la Vie Locale / Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales

Relations internationales

REF : DVARI2014001

Signataire : CS/RH

OBJET : Prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement des professionnels de la santé et du handicap de Beit Jala à Aubervilliers

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 1111-2, L 1115-1,

Vu le contrat de jumelage entre la commune d'Aubervilliers et la commune de Beit Jala en Palestine, signé le 27 novembre 1997,

Considérant l'intérêt que les structures de santé publique et du handicap présentes sur Aubervilliers peuvent trouver dans la rencontre avec d'autres pratiques innovantes dans ces domaines ;

A l'unanimité.

DELIBERE :

DECIDE de prendre en charge l'accueil à Aubervilliers du Dr. Edmond Shehadeh, directeur de l'hôpital et du centre de rééducation à Beit Jala

C'est à dire

- l'achat d'un billet d'avion A/R Tel Aviv – Paris,
- les nuitées d'hôtel du 3 au 7 mars 2014 et
- les repas et transports locaux durant ce séjour.

Les dépenses seront inscrites au budget communal à l'imputation 002/6257/048.

le Maire Adjoint

Daniel GARNIER

Reçu en Préfecture le : 07/03/2014

Publié le 07/03/2014

Certifié exécutoire le : 07/03/2014

le Maire Adjoint

Daniel GARNIER